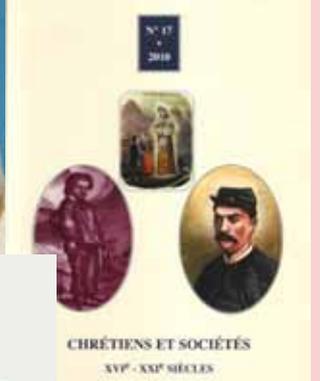
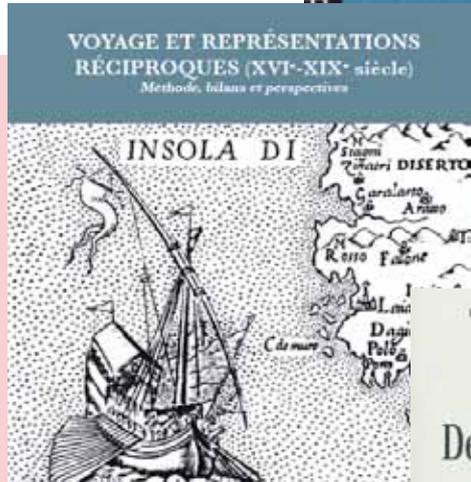
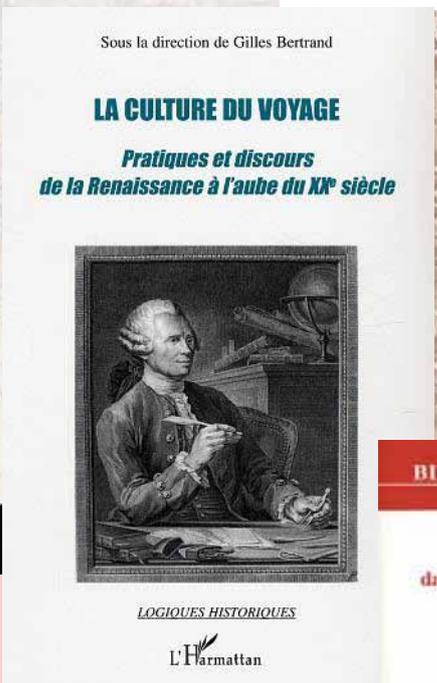
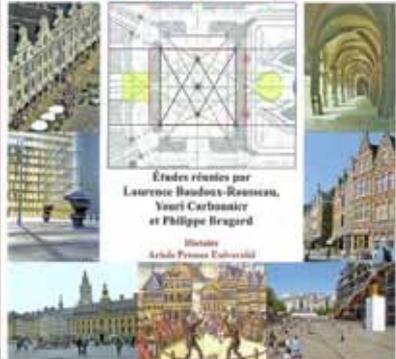
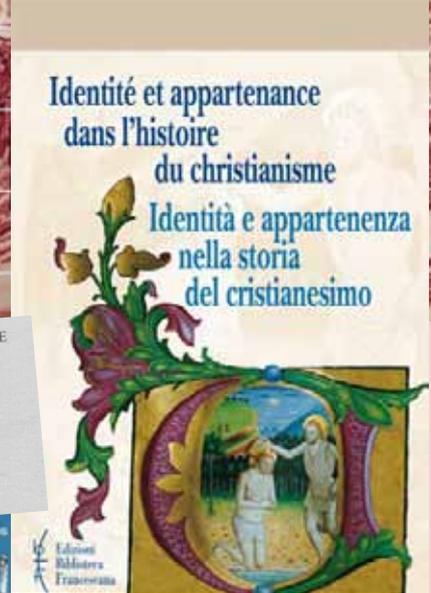
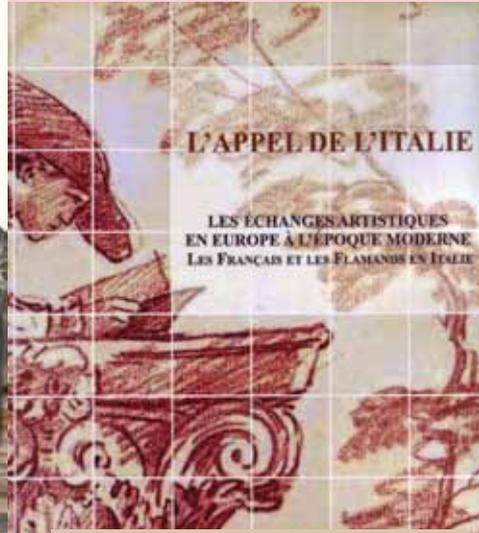
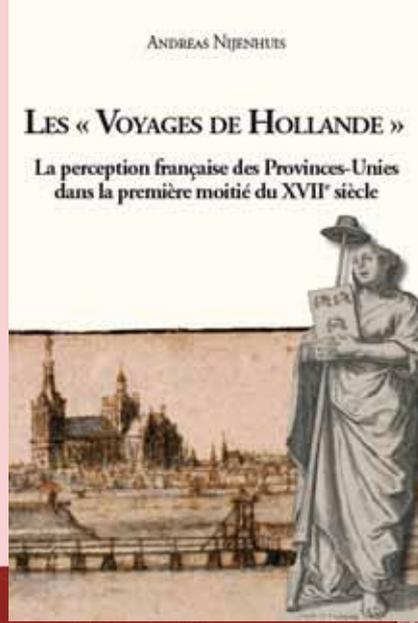
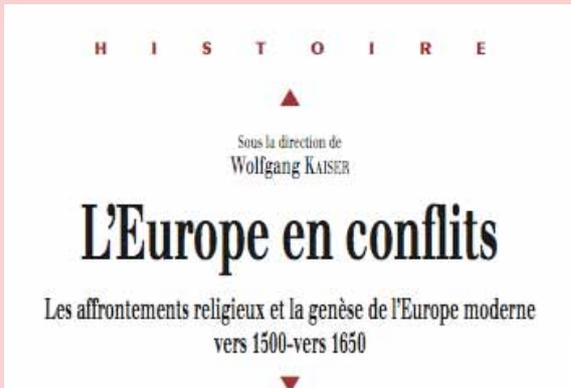


Andreas Nijenhuis

www.andreas-nijenhuis.fr



⊕

## *Appartenance et tolérance confessionnelles aux Provinces-Unies à la lueur des récits de voyageurs français catholiques (1600-1650)\**

ANDREAS NIJENHUIS

«La *tolérance* est en général la vertu de tout être foible, destiné à vivre avec des êtres qui lui ressemblent. L'homme si grand par son intelligence, est en même tems si borné par ses erreurs & par ses passions, qu'on ne sauroit trop lui inspirer pour les autres, cette *tolérance* & ce support dont il a tant besoin pour lui-même, & sans lesquelles on ne verroit sur la terre que troubles & dissensions».

Pasteur Jean-Edme Romilly (1739-1779), *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, article "Tolérance"

«*Twee geloven op een kussen, daar slaapt de duivel tussem*».

[«Deux confessions sur un traversin; le diable dort au mitan»]

Maxime néerlandaise du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au sein de la *Respublica literaria et christiana* de l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle, les Provinces-Unies occupent une place particulière. Durant la longue Révolte (1568-1648) contre la tutelle espagnole qui a donné naissance à cet État, un principe nouveau en matière de religion y est appliqué: la tolérance. Celle-ci prend racine dans les motivations de la Révolte. La répression de la Réforme aux Pays-Bas espagnols a été le ré-

---

\* Je souhaite adresser mes remerciements à MM. Sorrel et Meyer de l'Université de Savoie, et à M. Frijhoff de l'Université Libre d'Amsterdam.



vélateur de mécontentements d'ordre politique et économique. Afin d'instaurer une paix sociale et d'unir les diverses confessions dans la lutte commune contre l'autorité espagnole, la tolérance religieuse a été instaurée.

Elle a permis à la République de jouer son rôle de refuge au sein d'une Europe où l'intolérance religieuse était la règle. Ainsi, sa population a doublé au cours des Troubles. Lorsque la Paix de Westphalie confirme en 1648 l'indépendance, conquise *de facto* depuis la Trêve de Douze Ans (1609-1621), les Provinces-Unies comptent environ 1,9 million d'habitants. Ce sont essentiellement les villes de Hollande et d'Utrecht qui ont absorbé l'abondante immigration, donnant à la République l'aspect étonnamment moderne d'un pays fortement urbanisé prospérant grâce au commerce.

La coexistence de populations d'origines et de confessions diverses dans la République constitue un motif d'étonnement pour les observateurs étrangers. La confession est au XVII<sup>e</sup> siècle un élément fondamental de l'identité. Or, un voyage en terre protestante et la confrontation à l'identité religieuse d'autrui aiguïssent le sentiment d'appartenance religieuse d'un voyageur catholique. Par conséquent, la question de la perception de l'appartenance religieuse au sein d'une société comportant de multiples confessions se pose. Quel regard porte un voyageur catholique sur la pratique religieuse d'une population protestante? Quelle est sa perception de ses coreligionnaires sur place? Quel est son jugement de la tolérance religieuse? Existe-t-il un débat théologique avec ses hôtes?

### Voyageurs catholiques en terre protestante

La prospérité économique et l'intensité de la vie culturelle au Siècle d'Or des Provinces-Unies ont fait de la République une destination de choix. Carrefour des échanges économiques, les Provinces-Unies étaient également un carrefour intellectuel, occupant une place centrale dans la République des lettres au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. En vertu

<sup>1</sup> Cf. P. DIBON, *Regards sur la Hollande du siècle d'or*, Naples 1990.



des liens forts avec la France, les Français ont été nombreux à entreprendre le “voyage de Hollande”. La littérature de voyage, phénomène littéraire nouveau au début du XVII<sup>e</sup> siècle, a laissé un certain nombre de récits.

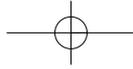
Dans cette communication, les remarques sur les pratiques religieuses et la tolérance aux Provinces-Unies ont été relevées dans quatre récits de voyages imprimés. Les voyageurs, tous de confession catholique, ont effectué leurs voyages dans la République entre 1617 et 1650. Différentes raisons motivent les périple, rendant l’analyse de l’expérience du voyage d’autant plus intéressante.

Le pèlerin Nicolas Benard a fait le détour par l’Italie, la Suisse, l’Allemagne et les Provinces-Unies pour, finalement, regagner la France par bateau depuis Dordrecht. Il voyage dans la République entre le 5 et le 12 septembre 1617. Son récit, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte*, a été édité à Paris en 1621<sup>2</sup>. Le livre ne laisse aucun doute sur l’orthodoxie catholique de son auteur, «Chevalier de l’ordre du Saint Sépulchre de Notre Seigneur Jesus Christ» selon le titre de son ouvrage.

Le chanoine de Notre-Dame de Paris, Claude Joly (1607-1700), accompagne la duchesse de Longueville aux Provinces-Unies depuis Münster où le duc de Longueville, son époux, participe au congrès de la paix. Le premier voyage aux Provinces-Unies a comme destination Amsterdam, et se déroule du 22 août au 10 septembre 1646. La seconde visite a lieu sur le chemin du retour en France. À cette occasion, Claude Joly traverse (du 30 mars au 6 avril 1647) les “pays de la Généralité”, où la population est majoritairement catholique. Les deux périple aux Provinces-Unies font l’objet d’une description dans son *Voyage fait a Munster en Westphalie, et autres lieux voisins, en 1646 & 1647*, imprimé en 1670<sup>3</sup>. Petit-fils du juriste Antoine Loisel, Claude

<sup>2</sup> NICOLAS BENARD *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la terre sainte, fait par le sieur Benard Parisien Chevalier de l’ordre du Saint Sépulchre de Notre Seigneur Jesus Christ Ensemble son retour par l’Italie, Suisse, Allemagne Holande et Flandre, en la tres fleurissante et peuplee Ville de Paris Avec une ample description des choses plus remarquables et une instruction necessaire pour les pelerins voyageurs es saints lieux cy dessus de Hierusalem*, Paris 1621.

<sup>3</sup> CLAUDE JOLY *Voyage fait a Munster en Westphalie, et autres lieux voisins, en 1646 & 1647*, Paris 1670.



Joly «tint un rang honorable dans la république des lettres, mêlant avec choix l'érudition ecclésiastique et profane<sup>4</sup>». Dans son récit, Claude Joly donne un aperçu de sa sensibilité religieuse à l'occasion d'une excursion à la mer: «La première fois que je la vis [...] je fus saisi d'abord, tout indevot que je suis, d'une sainte horreur, ou si vous voulez, d'une admiration de la grandeur de Dieu, en considérant un ouvrage d'une si vaste & merveilleuse étendue, dont il est le Createur<sup>5</sup>».

Jean le Laboureur (1623-1675) était un jeune gentilhomme de la suite de la Maréchale de Guébriant, première ambassadrice de l'histoire diplomatique française. Le cortège traverse les Provinces-Unies entre le 22 décembre 1645 et le 8 janvier 1646. La *Relation du Voyage de la Royne de Pologne, et du retour de la Mareschalle de Guebriant, ambassadrice Extraordinaire* est donnée au public l'année suivante<sup>6</sup>. Peu après son retour en France, Le Laboureur a embrassé la carrière ecclésiastique et a été nommé parmi les aumôniers du roi.

Le voyageur François de la Boullaye le Gouz (vers 1610-1664) clôt la série de récits compulsés. Issu de la noblesse angevine, Le Gouz a acquis une certaine notoriété parmi les hommes de lettres par ses voyages en Europe et en Inde, publiés dans *Les voyages et observations du sieur de la Boullaye-le-Gouz*<sup>7</sup>. En chemin vers Copenhague, le «Voyageur catholique<sup>8</sup>» passe aux Provinces-Unies au mois d'août 1650.

<sup>4</sup> J.F. MICHAUD, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 1854<sup>2</sup>, tome 21, pp. 118-119.

<sup>5</sup> C. JOLY, *Voyage fait a Munster*, Paris 1670, p. 139.

<sup>6</sup> JEAN LE LABOUREUR, *Relation du Voyage de la Royne de Pologne, et du retour de la Mareschalle de Guebriant, ambassadrice Extraordinaire, & Sur-intendante de sa conduite, par la Hongrie, l'Autriche, Styrie, Carinthe, le Frioul & l'Italie, avec un discours historique de toutes les Villes & Etats, par où elle a passé*, Paris 1647. Renée du Bec, maréchale de Guébriant, a été chargée par Louis XIII de convoyer Marie de Gonzague à son époux, Wladislas IV de Pologne. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour qu'une nouvelle mission diplomatique soit confiée à une femme.

<sup>7</sup> FRANÇOIS BOULLAYE LE GOUZ, *Les voyages et observations du sieur de la Boullaye-le-Gouz gentil-homme Angevin, où sont décrites les Religions, Gouvernemens, & situations des Estats & Royaumes d'Italie, Grece, Natolie, Syrie, Palestine, Karamenie, Kaldée, Assyrie, grand Mogol, Bija-pour, Indes Orientales des Portugais, Arabie, Egypte, Hollande, grande Bretagne, Irlande, Danemark, Pologne, Isles & autres lieux d'Europe, Asie & Affrique, où il a séjourné, le tout enrichy de Figures*, Paris 1653.

<sup>8</sup> Le portrait de l'auteur, placé en en-tête de son ouvrage, est légendé ainsi: «Portrait du sieur la Boullaye le Gouz, en habit levantin, connu en Asie et en Afrique, sous le nom d'Ibrahim-Bey, et en Europe, sous celui de Voyageur catholique».



Si les buts des voyages diffèrent sensiblement, entre retour de pèlerinage et divertissement touristique, les récits de voyage partagent une structure identique. Genre littéraire naissant dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les récits de voyage ont en premier lieu une vocation descriptive. Le récit sert au lecteur à la fois de guide pratique et d'introduction historique au pays. Par conséquent, la matrice des différents récits est la même: il s'agit de décrire l'itinéraire suivi, les lieux circonvoisins des villes visitées -le tourisme du XVII<sup>e</sup> siècle est une affaire urbaine- puis l'historique et les apparences de la ville d'étape (fortifications, principaux édifices civils et religieux) et enfin l'activité la plus remarquable qui s'y exerce.

C'est au détour de ces informations concrètes que se glanent les opinions personnelles des auteurs au sujet des liturgies observées, de la tolérance religieuse ou du débat théologique au sein de la République des Lettres. Les remarques explicites et les indications "entre les lignes" permettent de cerner les impressions de voyage relatives aux affaires confessionnelles. Une première partie est consacrée aux descriptions des pratiques protestante et catholique et leurs lieux de culte aux Provinces-Unies; la seconde partie analyse la perception de la tolérance religieuse et le dialogue interconfessionnel. Les récits content l'expérience du déplacement (le vécu), tout en laissant transparaître un ensemble d'idées acquises au préalable (l'imaginaire).

## I. Appartenance confessionnelle et pratiques culturelles

### *Les protestants*

Dans le chapitre «Commerce, Interest & Religion des Estats d'Hollande<sup>9</sup>» de ses *Voyages et observations*, Boullaye le Gouz affirme comme entrée en matière: «De toutes les nations qui sont sous le Soleil, il n'y en a aucune qui aye moins de Religion en apparence, que la Hollandoise, elle Professe toutefois le Calvinisme puritanisé, & devoit avoir

<sup>9</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470, titre.

plus d'extérieur que toutes les autres sectes, elle permet toutes les Religions excepté la Catholique<sup>10</sup>». En une phrase, l'auteur désigne toute la complexité de la vie religieuse aux Provinces-Unies. Évoquant le calvinisme dominant, l'existence (plus ou moins tolérée) d'une multitude d'autres courants religieux et l'interdiction formelle de l'Église catholique romaine, il décrit la singularité confessionnelle de la République dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les matières religieuses constituent un élément clef dans la description du pays traversé par les voyageurs. Cependant, les remarques concernant la pratique religieuse protestante sont rares dans les récits analysés. L'appartenance des voyageurs français à une autre confession que la majorité des habitants des Provinces-Unies, jointe à la nature essentiellement descriptive des récits, forment un obstacle à la perception des cultes protestants. Par conséquent, aucun voyageur n'a assisté au service protestant. Seul le chanoine Joly fait directement référence à la liturgie protestante, évoquant les «Calvinistes, qui n'admettent point dans leur service divin, ny aucuns ornemens, ny aucunes ceremonies<sup>11</sup>».

Un aperçu des pratiques religieuses du «Calvinisme puritanisé<sup>12</sup>», pour reprendre l'expression de Boullaye le Gouz, nous vient de la description des lieux de culte. Étape obligée de la description d'une ville, les temples protestants sont décrits dans les journaux de voyage. Ainsi, c'est parmi les autres édifices de la ville que Claude Joly décrit les églises d'Amersfoort, où il fait halte le 25 août 1646: «La ruë par laquelle nous entrâmes est la plus belle & principale, dont les maisons sont assez bien peintes par dehors. Elle aboutit à une place triangulaire, à costé de laquelle il y en a une autre, plus grande où est l'Hostel de Ville, & auprès une assez belle Eglise. Mais la plus grande & principale est plus éloignée & de l'autre costé de ces deux places, & elle est remarquable par un clocher fort haut & fort massif<sup>13</sup>». L'approche descriptive prédomine dans les récits de voyage, particulièrement lors de la visite de villes mineures.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 470.

<sup>11</sup> C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 168-169.

<sup>12</sup> F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470.

<sup>13</sup> C. JOLY *Voyage fait a Munster*, Paris 1670, pp. 102-103.

Toutefois, si la durée de l'étape le permet, les églises d'une ville font systématiquement l'objet d'une visite. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle les temples sont le plus souvent des églises catholiques converties. Ce fait n'échappe pas à nos voyageurs. La description de l'intérieur de l'église de Deventer par Claude Joly, donne une impression des lieux de culte aux Provinces-Unies. «La grande Eglise est assez belle, blanchie par dedans, comme sont toutes les Eglises de Hollande qui servent à present de Temples aux Calvinistes<sup>14</sup>». L'austérité des lieux, où la chaux couvre les anciennes décorations murales de l'ère catholique, est désignée de façon elliptique.

La transformation des églises catholiques en lieux de culte protestant a également frappé le pèlerin Benard. Dans la relation de son voyage, il note à propos de la ville de Nimègue: «on void encore plusieurs belles Eglises: la principale est celle de saint Etienne protomartyr que jadis estoit collegiale: mais elle comme toutes les autres de ladite ville servent maintenant de temples & retraictes à ceux de la religion pretendue reformee pour y faire leur presche<sup>15</sup>». Près de trente ans plus tard, Claude Joly décrit la ville à son tour: «Il y a une grande place où est l'hostel de ville, & auprès est la grande Eglise qui est assez belle, & qui sert maintenant de Temple aux Calvinistes<sup>16</sup>».

Nicolas Benard entre davantage dans le détail et laisse libre cours à sa désapprobation en décrivant l'intérieur de l'ancienne cathédrale d'Utrecht: «Dans ce beau temple de saint Martin où nous entrâmes en passant, il ne s'y void autre chose que les murailles tout y estant desolé, les images ostees, & brisees, bref il n'y a qu'un chaize au milieu où monte le ministre<sup>17</sup>». Tout en signalant les transformations subies par les églises catholiques, Claude Joly est plus modéré dans ses propos. À Delft, il a visité «deux temples, au plus grand desquels, est dans le chœur, au lieu où estoit autrefois le grand Autel, le tombeau de Guillaume d'Orange, que les Hollandois tiennent pour leur liberateur de la tyrannie Espagnole<sup>18</sup>». Pour le service, l'autel, à l'emplacement

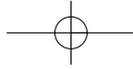
<sup>14</sup>. *Ibid.*, p. 102.

<sup>15</sup>. N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, p. 628.

<sup>16</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 276.

<sup>17</sup>. N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, pp. 631-632.

<sup>18</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 141-142.




---

 IDENTITÀ E APPARTENENZA
 

---

duquel s'élève désormais le tombeau du "Père de la Patrie", a été remplacé par la chaire du prédicateur, qui se trouve généralement à l'intersection de la nef et du transept. La transformation désignée ici est révélatrice du changement de la liturgie; la parole du pasteur est adressée sans cérémonie à sa paroisse dans un temple dépourvu d'ornements.

Dans son récit, le pèlerin Benard préfère omettre la tombe de Guillaume d'Orange. Il s'en tient à sa description habituelle: «Il y a encore plusieurs belles Eglises, la principale est celle dédiée à saint Hippolyte, mais toutes servent à l'usage des protestants Lutheriens<sup>19</sup>». La description des églises dépossédées de leur richesse culturelle catholique, revient comme leitmotiv dans la relation de Benard, qui décrit les temples comme des ruines: «On voit encore de bouts les murailles de plusieurs Eglises, [...] mais d'autant qu'elles sont toutes prophanees & servent maintenant à faire le presche, tout y est au dedans desolé & rompu, ce qui empesche le curieux Catholique de s'arrester à veoir une telle desolation<sup>20</sup>».

La ségrégation confessionnelle qui a cours dans l'Europe de l'Ancien Régime, y compris dans la République, implique l'absence d'observations directes de la pratique culturelle des protestants. Par conséquent, le «curieux Catholique<sup>21</sup>» ne peut que rapporter en des termes génériques la vie religieuse protestante aux Provinces-Unies. La description des temples, visités en dehors des services, laisse entrevoir l'austérité du culte calviniste, confirmant en cela l'imaginaire catholique. L'absence d'images (les fresques étant chaulées, les tableaux ôtés) et la disparition de l'autel au profit d'une simple chaire marquent les voyageurs catholiques. Les récits ici analysés rapportent -dans des termes variés- ces éléments constitutifs des lieux de culte calvinistes. Les voyageurs perpétuent la tradition catholique de désigner les lieux de culte par le nom de leur saint patron, alors que cet usage se perd chez les protestants au profit d'une dénomination chronologique ("vieux temple", "temple neuf"), descriptive ("grand temple") ou géographique ("temple de l'Ouest", "temple du Nord").

---

<sup>19</sup>. N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, Paris 1621, pp. 641-642.

<sup>20</sup>. *Ibid.*, p. 636.

<sup>21</sup>. *Ibid.*, p. 636.



*Les catholiques aux Provinces-Unies*

Aux Provinces-Unies, la politique religieuse est à l'image du système de gouvernement: d'une composition empirique, complexe et particulière. Née de la Révolte contre la suzeraineté espagnole qui prend racine dans le rejet de l'Inquisition et de la répression de la Réforme, la République permet selon les voyageurs «toutes les Religions excepté la Catholique<sup>22</sup>».

Cependant, une minorité catholique subsiste aux Provinces-Unies. Au cœur de la République, certaines villes ne se rallient que tardivement à la rébellion. À titre d'exemple, la municipalité d'Amsterdam reste catholique jusqu'à "l'Altération" de 1578; alors que ses pourtours, les "Ommelanden", étaient acquis à la Révolte dès ses débuts, la ville de Groningue n'est conquise qu'en 1594 et une citadelle veille dès lors sur son orthodoxie calviniste.

Prenant l'exemple de Vianen, possession du seigneur de Brederode dans la province de Hollande, Jean Le Laboureur explique le lien entre la solidarité des habitants dans la lutte contre l'Espagne et l'institution de la tolérance: «plusieurs des habitans changerent leur Religion, les autres demeurèrent fermes en la Catholique, & aussi dans leur devoir envers leur Maistre. [...] C'est pourquoy il souffre les Catholiques dans l'exercice libre, mais non public, de leur foy<sup>23</sup>».

Des progrès de la Réforme sur son territoire, de la survivance d'une minorité catholique et de l'immigration massive de populations d'origines religieuses diverses résulte la cohabitation de plusieurs confessions au sein de la République. Lorsqu'il se rend à Amsterdam, en août 1646, Claude Joly constate l'ambiguïté de la politique religieuse, si caractéristique de la République: «L'exercice de toute sorte de Religion est permis à Amsterdam, exceptée la Catholique, dont pourtant l'exercice est toléré dans les maisons si publiquement, que ceux qui en font possession, dont il y a fort grand nombre, ne s'en cachent point<sup>24</sup>».

<sup>22</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470.

<sup>23</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 63.

<sup>24</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 107-108.

La formation par étapes du territoire de la République implique une diversité des appartenances religieuses de la population en fonction de l'ancienneté de l'acquisition des terres par les États Généraux. Dans les provinces de l'Union d'Utrecht conquises avant la Trêve de Douze Ans, le culte catholique est très minoritaire, sauf dans des villes ralliées tardivement à la cause calviniste. En revanche, dans les territoires dits "pays de la Généralité" il en va autrement. Ces provinces (la Flandre zélandaise, le Brabant septentrional et le Limbourg actuels), conquises par les Provinces-Unies entre la fin de la Trêve en 1621 et la Paix de Münster de 1648, étaient directement administrées par les États Généraux sans être associées au gouvernement de la République. Grâce à l'œuvre de la Réforme catholique (ou Contre-Réforme selon le point de vue de l'historiographie protestante), la part de la population calviniste y avait diminué sensiblement avant la conquête. Des villes importantes comme Maëstricht ou Breda n'ont été acquises définitivement à la République qu'en 1632 et 1637 respectivement. La mission espagnole y a donc eu libre cours pendant des décennies.

Utrecht, siège de l'archevêché des Pays-Bas septentrionaux avant les Troubles, offre un exemple éloquent de la coexistence des religions. Visitant l'ancienne cathédrale d'Utrecht, Jean le Laboureur constate même la cohabitation des défunts, remarquant «plusieurs modernes Epitaphes meslez, de Catholiques & de Calvinistes<sup>25</sup>». Le chanoine Joly y a rendu visite, en septembre 1646, à des collègues dont le statut est tout à fait incertain: «L'Eglise de S. Jean qui est Canoniale n'est pas si grande, mais elle est située dans une fort belle place bien plantée d'arbres, qui est le cloistre des Chanoines, lesquels quoyque Calvinistes tiennent encore leurs prebendes, & leurs maisons. Il y en a mesme quelques uns de Catholiques; un desquels nous fit voir leur chapelle, où il y a un tableau de S. Jean Baptiste, dont il dit qu'ils avoient refusé une grande somme d'argent. [...] Il n'est resté en tout qu'un autel en un coin de la nef<sup>26</sup>». La description de Claude Joly trouve un écho dans un tableau parfaitement contemporain, peint en 1645 par Pieter Saenredam. Dans

<sup>25</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 75.

<sup>26</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 147-148. La valeur marchande du tableau rivalise étrangement avec sa signification religieuse.

*L'intérieur de l'église Saint-Jean à Utrecht (Figure)*, on distingue des catholiques en prière, agenouillés devant un autel dans la nef latérale du temple.

Les observations des Français, confirmées par la peinture, montre un enchevêtrement des lieux de culte, lié à l'exigence pragmatique de la pacification religieuse. Le cas d'Utrecht, ancien centre catholique, est cependant particulier. La minorité catholique y était plus forte qu'ailleurs dans le nord et les membres du clergé qui dépendaient auparavant de l'archidiocèse, nombreux. L'importance du passé catholique de la ville explique sans doute la situation confuse des "Chanoines Calvinistes" ayant conservé des parties d'églises converties par ailleurs au culte protestant<sup>27</sup>.

Si le partage des lieux de culte demeure une exception, la cohabitation de différentes confessions est courante dans toutes les grandes villes de la République. Les voyageurs français soulignent la présence de leurs coreligionnaires dans les villes où il font étape. La présence de minorités confessionnelles a pour corollaire l'existence de lieux de culte qui leur sont dédiés. À défaut d'églises conventionnelles, c'est-à-dire publiques, la minorité catholique a recours à des lieux de culte cachés. Initialement, la maison d'un des membres de la paroisse servait généralement de lieu de rencontre.

Grâce à la *Relation* de Jean le Laboureur, nous avons un aperçu de la célébration d'une messe chez un particulier. En effet, la suite de la marchale de Guébriant fait étape le jour de Noël 1645. Jean le Laboureur célèbre ce moment liturgique capital dans la ville hollandaise de Vianen, en assistant aux matines chez un particulier: «Ils s'assemblent au logis d'un Prestre où je couchay, & font l'Office dans un grenier, ou je me trouvay avec eux le lendemain de nostre arrivée, qui estoit le jour de Noel, sur les cinq heures du matin<sup>28</sup>». Si grâce aux églises clandestines, ou "cachées" pour traduire littéralement l'expression néerlandaise *schuilkerken*, il peut y avoir une continuité de la célébration du culte catholique, la hiérarchie ecclésiastique fait défaut à la minorité catholique.

<sup>27</sup> Il est à souligner que les chanoines calvinistes siégeaient dans les États d'Utrecht, le seul collège provincial de la République ayant conservé la représentation du clergé.

<sup>28</sup> J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, pp. 62-63.

IDENTITÀ E APPARTENENZA



Pieter Jansz. Saenredam (1597-1665),  
*La chapelle de Saint Antoine dans l'Église Saint Jean à Utrecht, 1645.*

Huile sur panneau, 41,7 x 34 cm.

[Collection Centraal Museum, Utrecht]

L'interdiction de l'Église catholique dans la République implique la disparition de la structure diocésaine sur son territoire, privant les catholiques néerlandais de leur encadrement religieux. Les hommes d'église accompagnant les voyageurs français ont parfois temporairement comblé cette lacune. Jean le Laboureur évoque les catholiques d'Amsterdam, qui ont reçu les soins spirituels d'un membre de la suite de la Maréchale de Guébriant lors de son séjour en décembre 1645: «Mr l'Evesque d'Orange, que le Roy avoit choisy à cause de sa doctrine, pour accompagner la Royne de Pologne en son Voyage, eut la devotion de les confirmer; comme il avoit fait en plusieurs autres lieux, où ce Sacrement n'avoit point esté practiqué de long temps<sup>29</sup>».

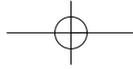
De même, l'aumônier de Madame de Longueville pallie, le temps de l'étape à Eindhoven et Sainte-Yonne, l'absence de prêtres dans le sud des Provinces-Unies. Claude Joly rapporte l'événement dans son *Voyage*: «Madame de Longueville fit dire la Messe dans les Eglises paroissiales, pource qu'on ne l'avoit point dit depuis plusieurs années, mesme dans celle d'Eindhove depuis onze ans, par faute de Prestres, & qu'on disoit n'avoir point esté profanées<sup>30</sup>».

La célébration de la messe dans des églises catholiques "point profanées" revêt toutefois un caractère exceptionnel, dû au statut spécifique des pays de la Généralité. La situation confessionnelle y diffère du reste du pays. Les églises paroissiales sont fermées dans ces territoires, sans pour autant être transformées systématiquement en temples, faute de communautés calvinistes.

L'homme d'église Claude Joly est sensible au sort des catholiques de la ville de Grave, dans le Brabant septentrional: «Il n'y a point dans la ville aucune Eglise pour les Catholiques, sinon un petit convent de Beguines vestuës comme des seculieres, hormis que leurs robes sont de couleur de minime, & qu'elles sont sur leurs testes de petits voiles blancs. Elles faisoient dire la Messe dans une Chapelle qu'elles ont dans une chambre, leur Eglise estant occupée par les Calvinistes, & par un Ministre qui y demouroit. Ces bonnes filles estoient fort zelées; au moins il y en eut une qui me montrant avec le doigt une petite aur-

<sup>29</sup>. J. LE LABOUREUR, *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 72.

<sup>30</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 281-282.



moire qui étoit sur l'autel, où elle vouloit dire que le Saint Sacrement estoit caché, elle me dit avec une parole & un visage qui témoignoît de l'amour & de la joye, que là dedans estoit tout leur bonheur & toute leur consolation. Aussi est-il vray que les Catholiques sont communement plus devots en ces païs là, où la Religion Romaine est deffenduë, que parmy nous<sup>31</sup>». Claude Joly partage en cela le sentiment de Jean le Laboureur, qui observe à propos de la minorité catholique: «Leur devotion me donna autant d'admiration que de pitié & apprehension, car il faut confesser que Dieu reserve des graces & des recompenses à ces pauvres gens oppressez, que nous ne meritons point dans la liberté dont nous jouysson<sup>32</sup>».

Exclue du gouvernement de la République, la majorité catholique du sud des Provinces-Unies subit dans sa pratique religieuse les contraintes imposées par La Haye. Il en résulte une double infériorité (politique et religieuse), qui fait ressortir encore davantage l'acuité de l'interdiction du culte catholique. L'expérience des voyageurs catholique prend par conséquent une autre forme dans les pays de la Généralité qu'ailleurs dans la République.

#### *La pratique religieuse des voyageurs*

La confrontation à la pratique religieuse des catholiques aux Provinces-Unies, gênés dans leur culte par des restrictions, aiguise la conscience de sa propre situation en la matière. L'exercice de la religion catholique dans la République, certes toléré, implique des contraintes quotidiennes. Jean le Laboureur en rapporte un exemple avec la célébration au grenier (cf. *supra*); Claude Joly en a également fait l'expérience, lors du voyage de retour à Münster. Ayant fait étape à Rhenen, petite ville sur le Rhin dans la province d'Utrecht, la suite de Madame de Longueville rencontre des difficultés pour la célébration de la messe: «le jour de la Nativité de la Vierge, Me de Longueville voulut auparavant partir du logis faire dire la Messe: mais on ne voulut pas luy per-

<sup>31</sup>. *Ibid.*, p. 280.

<sup>32</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Roynie de Pologne*, pp. 62-63.



mettre: de sorte qu'il fallut l'aller dire hors de la ville en pleine campagne, où l'on dressa à cette fin une table sur deux tretteaux qu'on para des ornemens de sa chapelle, & sur laquelle on mit une pierre d'autel que j'avois donnée à Paris à son Ausmonier, ayant prevenu qu'elle nous pourroit servir en quelque rencontre<sup>33</sup>». Le déroulement de la messe rappelle les célébrations "dans le désert" des calvinistes aux Pays-Bas dans les années 1560. Les *hagenpreken* selon le mot néerlandais, signifiant littéralement "prêches derrière la haie", rassemblaient les croyants calvinistes à la campagne, en dehors des limites de la ville.

Les récits montrent une inversion complète des rapports des forces comparé à la situation des calvinistes en France. À l'instar des protestants de Paris, obligés de se rendre à Charenton pour célébrer leur service, les voyageurs français sont contraints de célébrer la messe en dehors des murs de la ville.

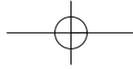
Coutumier du fait, Claude Joly signale cette situation dans la description de la ville allemande de Cologne, proche de la frontière avec la République: «Pour les Protestans, Lutheriens & Calvinistes, ils n'ont nulle liberté d'y excercer leur Religion. Leurs assemblées se font pour cela en un lieu appellé Mulheim, qui est au delà du Rhin, à une demie lieuë au dessous de Coulogne<sup>34</sup>». La ségrégation est au XVII<sup>e</sup> siècle un fonctionnement confessionnel reconnu et accepté.

L'expérience confessionnelle du voyageur catholique aux Provinces-Unies est très variée. L'impression qui prédomine est celle d'une confrontation à un pays protestant. Ce sont essentiellement les observations indirectes qui renseignent sur la pratique religieuse calviniste. L'austérité des lieux de culte et le dépouillement cérémonial décrits renforcent l'imaginaire du public catholique en la matière.

Cependant, la présence d'une minorité catholique dans le nord des Provinces-Unies est signalée dans tous les récits. Les lieux privés ou les bribes de l'ancien patrimoine catholique qui servent de lieux de culte ont marqué les voyageurs. Ayant également traversé les pays de la Généralité, Jean le Laboureur et Claude Joly relèvent l'importance de la

<sup>33</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 168.

<sup>34</sup>. *Ibid.*, p. 247. "Coulogne" est Cologne.



population catholique dans le sud et l'absence de hiérarchie ecclésiastique, qui prive cette population de son encadrement religieux et la laisse livrée à elle-même pour la survie de la foi catholique.

## II. Les échanges interconfessionnels

Malgré la notion de ségrégation confessionnelle si courante au XVII<sup>e</sup> siècle, le voyage de Hollande fournit l'occasion d'une prise de contact avec la population protestante, en dehors de ses lieux de culte. L'appartenance religieuse est déterminante dans la qualification des individus rencontrés. L'importance de cet aspect ressort des mentions, assez clairessemées par ailleurs, d'interlocuteurs expressément identifiés comme protestants.

L'unique mention d'une rencontre avec un protestant dans le récit de Boullaye le Gouz, concerne un batelier anabaptiste, qui a transporté le voyageur d'Amsterdam à Enkhuizen par le Zuiderzee: «le maistre de la barque estoit Anabaptiste & naturel d'Amsterdam, ces gens ne se deffendent jamais & mettent tout leur negoce en la providence divine, ne baptisent leurs enfans que lors qu'ils sont en aage de rendre raison de leur foy<sup>35</sup>». L'auteur a manifestement eu le loisir d'échanger avec ce marin mennonite durant le trajet, même si, concision du récit oblige, le compte-rendu en est très succinct.

Le chanoine Joly a également eu l'occasion de s'entretenir avec un protestant, «à Steinfurt, où l'on me donna mon logement avec l'Aumônier de Madame de Longueville chez un Ministre qui estoit de gaye humeur, & qui voulut que nous prissions de la biere auparavant nous aller coucher, pour boire à sa santé. Mais apres il s'advisa de nous faire aussi goûter de son vin pour boire à la santé de son Altesse Madame<sup>36</sup>». Le récit ne nous renseigne pas sur les sujets abordés entre l'aumônier, le chanoine et le pasteur, mais Claude Joly rapporte avec amusement

<sup>35</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 473.

<sup>36</sup>. C. JOLY *Voyage fait à Munster*, pp. 171-172. L'Athénée calviniste de Burgsteinfurt ("Steinfurt" dans le texte), en Westphalie, était fréquenté par de nombreux ressortissants des Provinces-Unies.



que le pasteur, dont la «*gaye humeur*<sup>37</sup>» tranche avec l'austérité attendue, fait boire ses hôtes catholiques à sa santé, avant de servir du vin en l'honneur de Madame de Longueville. L'aspect symbolique d'ecclésiastiques catholiques buvant à la santé d'un pasteur protestant est passablement saisissant. Par ailleurs, il est à noter que le vin, boisson importée et par conséquent plus prestigieuse, est réservé pour trinquer à la santé de la princesse de Longueville, respectant ainsi le sens de la hiérarchie sociale. L'expérience lui inspire une conclusion empreinte de bienveillance: «Biere ou vin, il faut que les Hollandois boivent, & qu'on boive avec eux; autrement ils se défient des personnes, & ne les tiennent pas pour leurs amis<sup>38</sup>».

Pourtant, quelques jours auparavant, un autre contact avec la population protestante avait failli tourner à l'incident. En effet, la messe "dans le désert" dans les environs de Rhenen (cf. supra), attire des badauds protestants: «Plusieurs personnes de la ville y accoururent, & y assisterent par curiosité, considerans attentivement nos ceremonies qu'ils n'avoient jamais veuës, dont aucuns se rioient: mais on ne pouvoit pas les faire retirer. Et il ne faut pas s'en étonner: car c'estoient tous Calvinistes<sup>39</sup>». Avec clémence, l'incident est mis sur le compte de la curiosité humaine.

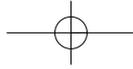
Le cas inverse s'est produit lors du voyage de Jean le Laboureur. Ayant assisté à la messe de Noël sur le grenier du prêtre où le gentilhomme était logé, à Vianen, les fidèles catholiques désirent se joindre à la messe célébrée au château de Brederode. La maréchale de Guébriant en était l'hôte et avait fait célébrer la messe à l'intérieur même du château, fief d'une famille qui comptaient pendant la Révolte parmi les éléments calvinistes les plus radicaux<sup>40</sup>. «Leur Service finy, ils voulurent encor venir en foule au chasteau pour assister aux devotions de la Royne, & toute sa Cour; autant ravis de voir une Princesse Catholique faire triompher sa Religion dans le chasteau & dans la

<sup>37</sup>. *Ibid.*, p. 171.

<sup>38</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 172.

<sup>39</sup>. *Ibid.*, p. 168.

<sup>40</sup>. L'hôte du cortège français, Jean-Loup Brederode (1599-1655), beau-frère du Stathouder Frédéric-Henri d'Orange-Nassau (1584-1647), était issu d'une famille qui comptait parmi les initiateurs de la Révolte.



chambre mesme du Seigneur protestant, que si le grand Jour fut arrivé du retour du peuple de Dieu hors de sa captivité, de son restablisement en sa Loy, & de la repurgation du Temple<sup>41</sup>».

La rencontre chargée de symbolique entre les catholiques de la ville, dont l'auteur du récit, et les calvinistes du château de Brederode ne se fait pas sans heurts: «Les Officiers & les Gardes du chasteau, qui avoient desja murmuré en voyant apporter de la Ville un Autel & quelques autres meubles de Chappelle, trouverent mauvais que tant de Catholiques y arrivassent: ils se mirent en devoir de les empescher, & en frapperent quelques-uns; mais Mr de Fleury Confesseur de la Royne, leur en fit reprimende: Il leur fit entendre que c'estoit violer la dignité Royale, & que qui reçoit Roy ou Royne dans sa maison y perd son auhorité tant qu'ils y demeurent<sup>42</sup>».

Si une tolérance de fait règne aux Provinces-Unies les frictions entre les différentes confessions demeurent le reflet de l'intolérance religieuse qui y avait marqué le XVI<sup>e</sup> siècle. Les témoignages des voyageurs sont à ce titre intéressants. La célébration des messes dans la suite de la maréchale de Guébriant ou celle de la princesse de Longueville, est perçue par la population protestante comme une incursion qui menace l'équilibre entre les calvinistes majoritaires et les minorités religieuses tolérées.

Il est à souligner que les récits de voyage rapportent les incidents sans leur conférer une grande importance. L'impression se dégage qu'il s'agit d'incidents mineurs dans un pays dont on retient essentiellement la liberté de conscience accordée aux confessions minoritaires. Claude Joly et Jean le Laboureur rapportent la moquerie respectivement l'hostilité dont ils font l'objet en quelques paragraphes seulement. Les exigences du genre littéraire prévalent sur le zèle religieux.

### *Étendue et limites de la tolérance*

Les voyageurs français catholiques sont familiers avec la tolérance religieuse instaurée par l'Édit de Nantes. Lors de leur voyage aux Pro-

<sup>41</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 63.

<sup>42</sup>. *Ibid.*, p. 63.



vinces-Unies, ils sont cependant confrontés à une situation singulière. À la différence de la situation française, il n'y a pas aux Provinces-Unies un partage du territoire en fonction des confessions. La Pacification de Gand de 1576 et la Paix de Religion de 1578 avaient été des tentatives infructueuses d'aboutir à la paisible coexistence des calvinistes et des catholiques aux Pays-Bas. L'Union d'Utrecht de 1579, acte fondateur des Provinces-Unies, rompt avec cette logique. Elle confère au calvinisme le statut d'Église publique (*publieke kerk*), et interdit la célébration du culte catholique. L'Union prévoit la liberté de conscience mais pas la liberté de culte. Néanmoins, la lutte contre l'Espagne demande que s'unissent toutes les forces de la République naissante. L'exigence pragmatique de la cohabitation et de la collaboration de différentes confessions induit la tolérance de ce qui ne peut être interdit sans rompre l'équilibre de la société.

Pour les voyageurs français la tolérance constitue un signe distinctif des Provinces-Unies. Ils soulignent que la République «permet toutes les Religions excepté la Catholique<sup>43</sup>»; que «l'exercice de toute sorte de Religion est permis à Amsterdam, exceptée la Catholique<sup>44</sup>»; ou encore que l'on «souffre les Catholiques dans l'exercice libre, mais non public, de leur foy<sup>45</sup>». À une époque où l'intolérance de part et d'autre était la règle, le pays fait, on l'a vu, figure d'exception.

Toutefois, la tolérance imposée par nécessité n'est nullement systématisée dans la République. Il serait anachronique de parler d'une liberté de culte; celle-ci n'est accordée qu'au temps de la République Batave, la Constitution de 1796 instaurant la séparation de l'État et de l'Église réformée néerlandaise<sup>46</sup>.

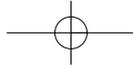
Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'interdiction culturelle ne s'appliquait pas uniquement aux catholiques. Les anabaptistes, les luthériens et, après, le synode de Dordrecht de 1618-19, les remontrants

<sup>43</sup> F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470.

<sup>44</sup> C. JOLY *Voyage fait à Munster*, p. 108. Claude Joly indique néanmoins, *ibid.*, p. 136, que des livres catholiques sont imprimés à Amsterdam, «où il y a une grande liberté pour cela».

<sup>45</sup> J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Roynne de Pologne*, p. 62.

<sup>46</sup> La Constitution de 1848 élargit la liberté de culte limitée prévue par les patriotes, mais interdit globalement les processions. Cette interdiction n'est levée qu'en 1983 sous la pression de la Communauté Européenne.



ou arminiens étaient également interdits de culte public. La remarque selon laquelle la République «permet toutes les Religions excepté la Catholique<sup>47</sup>» n'est pas tout à fait exacte. L'inégalité devant la loi selon l'appartenance religieuse demeure une réalité dont seul le Laboureur rend compte dans sa *Relation* lorsqu'il évoque la ville de Gorinchem: «Il y a plusieurs Catholiques: mais l'exercice public de leur Religion est défendu; comme aussi l'entrée dans les charges de la Ville<sup>48</sup>».

Cet état de fait n'est rapporté par aucun des autres récits analysés. Cela semble indiquer que l'identité protestante de la République est perçue dans sa globalité, sans toutes les différences qui séparaient les minorités protestantes de l'Église publique d'obédience calviniste. D'autre part, il apparaît que l'observation minutieuse des pratiques religieuses est réservée aux coreligionnaires catholiques.

Vers le milieu du siècle, une fois que la tolérance à leur égard a été définitivement acquise, les différentes confessions interdites ont pu créer leurs propres lieux de culte. Dans un premier temps, les fidèles se réunissaient chez l'un d'eux, comme l'a rapporté Jean le Laboureur relatant «l'Office dans un grenier<sup>49</sup>». Après la Trêve, le paiement d'une "reconnaissance" (ou *recognitie*) à la municipalité aidant, les dissidents ont pu construire des églises banalisées. Derrière une façade d'habitation (ou de grange, à la campagne) se dissimule une église correspondant à la liturgie en question. Il subsiste à Amsterdam l'église catholique "Notre Seigneur au Grenier", dont l'étrange nom renvoie aux temps de la clandestinité de la paroisse.

La tolérance à l'égard de leurs coreligionnaires néerlandais est pour les voyageurs français un point important, auquel ils accordent une large place dans leurs récits. Mais, ce qui frappe encore davantage les voyageurs, c'est la liberté du culte judaïque. À l'occasion de la description d'Amsterdam, la ville la plus cosmopolite de la République où tous les voyageurs se sont rendus, les récits de Boullaye le Gouz, Jean le Laboureur et de Claude Joly font référence au statut des Juifs.

<sup>47</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470.

<sup>48</sup>. J. LE LABOUREUR, *Relation du Voyage de la Roynne de Pologne*, pp. 58-59.

<sup>49</sup>. *Ibid.*, p. 63.



Boullaye le Gouz est frappé par la condition des Juifs à Amsterdam: «Les Juifs de cette ville n'ont aucune marque pour estre distinguez des Chrestiens<sup>50</sup>». Claude Joly observe que les Juifs y jouissent d'une liberté de culte refusée aux catholiques: «Les Juifs mesme ont une fort belle Synagogue<sup>51</sup>». Les propos de Jean le Laboureur confirment la liberté culturelle des Juifs: «Les Catholiques y ont moins de liberté que les Juifs, à qui l'on souffre des Synagoges publiques<sup>52</sup>».

Accueilli dans la synagogue, le chanoine Joly donne un aperçu des lieux et du culte hébraïque: «C'est une longue salle haute, à l'entour de laquelle il y a des galeries pour mettre les femmes à part. Au bout d'en haut sont les tables de Moïse en Hebreu sur l'autel; & à costé est une armoire dans laquelle estoit enfermé le Pentateuque, c'est à dire les cinq livres de Moïse, qu'ils appellent la Loy, laquelle ils firent prendre par un de leurs chantres, qui la porta vers le bas de la Synagogue sur une espece de perron ou tribune, où il chanta quelques versets en Hebreu; & puis tous les Juifs ensemble se mirent aussi à chanter en Hebreu des benedictions à leurs Altesses<sup>53</sup>».

Le sort des Juifs à Amsterdam est perçu à l'aune de la condition de la minorité catholique. Les remarques concernant les différentes pratiques religieuses rencontrées aux Provinces-Unies cristallisent systématiquement l'appartenance catholique des auteurs. La liberté dont jouissent les Juifs, comparée à la tolérance civile limitée accordée aux catholiques, constitue à la fois une «curiosité» (dont les récits sont si friands) et un révélateur de l'identité religieuse des auteurs. Elle régit le regard des voyageurs aux Provinces-Unies, puissance dont l'appartenance au monde protestant est un élément fondateur.

### *Critiques des protestants néerlandais*

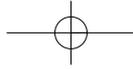
Au détour des descriptions qui, genre littéraire oblige, se veulent objectives, apparaît le jugement de l'altérité confessionnelle. Au prisme de

<sup>50</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 470.

<sup>51</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 108.

<sup>52</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 70.

<sup>53</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 108-109.



l'identité catholique des voyageurs, les différents courants protestants se fondent en une désignation générique. Elle indique davantage la non-catholicité de ces religions que leur nature exacte. Ainsi, les voyageurs qui se définissent eux-mêmes le plus clairement comme catholiques, c'est-à-dire Boullaye le Gouz<sup>54</sup> et le pèlerin Benard, emploient respectivement les termes «Calvinisme puritanisé<sup>55</sup>», «religion prétendue reformée<sup>56</sup>» et «protestants Lutheriens<sup>57</sup>» pour qualifier la religion et les croyants aux Provinces-Unies.

Or, le seul culte autorisé dans la République est le calvinisme. Boullaye le Gouz transpose sans doute la dénomination des puritains anglais, qu'il a connus lors de son séjour en Angleterre en 1643. Quant à Nicolas Benard, il venait de traverser l'Allemagne dont une partie était notoirement luthérienne, et il applique sans distinction les deux adjectifs pour désigner les protestants néerlandais. Avec davantage d'exactitude, l'érudit Claude Joly les qualifie systématiquement de «Calvinistes<sup>58</sup>». Son jeune collègue, Jean le Laboureur, emploie aussi bien le terme «Protestants<sup>59</sup>» que «Calvinistes<sup>60</sup>» pour désigner, avec justesse, les fidèles calvinistes.

Une critique de la politique religieuse aux Provinces-Unies soutend certains récits. L'ampleur des critiques varie en fonction de la sensibilité des auteurs. Jean le Laboureur exprime sa compassion à l'égard de la minorité catholique, ces «pauvres gens oppressez<sup>61</sup>». Le jeune Français est également choqué par le sort des églises catholiques, notamment à Utrecht: «Il y a plusieurs belles Eglises, dont les Protestants

<sup>54</sup>. Cf. *supra*, note 10.

<sup>55</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 471.

<sup>56</sup>. N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, p. 683.

<sup>57</sup>. *Ibid.*, p. 642.

<sup>58</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 76, 102, 147, 168, 213, 247, 271, 276, 280.

<sup>59</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 75. Le terme «protestant» est utilisé à deux reprises dans le récit du voyage de Hollande. L'écrivain mentionne, *ibid.*, p. 61, les «opinions de Luther & Calvin» dans l'historique de la Révolte pour désigner la Réforme en général.

<sup>60</sup>. *Ibid.*, p. 75. Le mot «calvinistes» n'est employé qu'une seule fois dans le récit du voyage de Hollande, *ibid.*, p. 76.

<sup>61</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, pp. 61-63.



ont fait des Temples; & entr'autres la grande Eglise Cathedrale de Saint Martin, qu'ils prophanent au poinct, qu'elle leur sert d'avantage pour lieu d'assemblée & de pourmenade, que d'oraison<sup>62</sup>. Ainsi, l'auteur semble dénier au temple sa qualité de lieu de culte, puisque l'austérité du temple l'éloigne tant de l'apparence d'une église catholique. Nicolas Benard décrit les lieux comme une ruine: «il ne s'y void autre chose que les murailles tout y estant desolé, les images ostees, & brisees<sup>63</sup>».

L'évocation du passé catholique de la ville, où le pèlerin a séjourné en septembre 1617, est le point de départ d'une diatribe contre les protestants d'une richesse sémantique remarquable. Un florilège en forme de résumé donne une idée précise de l'étendue des critiques que le pèlerin nourrit à l'égard des calvinistes de la République: «(ô grand malheur!) [...] au grand regret de bons catholiques<sup>64</sup>» la «zizanie de la fausse doctrine & heresie [de] ces meschans Luther et Calvin<sup>65</sup>» a, comme une «contagieuse maladie de l'ame<sup>66</sup>», «presque infecté[e] tout la Hollande<sup>67</sup>». Par conséquent les églises catholiques «sont toutes ruynees & prophanees<sup>68</sup>» et servent de «temples & retraictes à ceux de la religion pretenduë reformee<sup>69</sup>», voire de «spelonques des sectaires<sup>70</sup>» où le pasteur peut «mal endoctriner ses auditeurs trop credules & desvoyez de leur salut<sup>71</sup>».

La description de Leyde, citadelle de la foi calviniste (ou «ville partialisee & divisee en croyance de religion<sup>72</sup>» selon les termes du pèlerin), donne lieu à une dernière polémique: «Depuis quelques annees y a esté erigee une Université avec un College par les estats d'Hollande, mais

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>63</sup> N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, pp. 631-632.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 630.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 632.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 632.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 630.

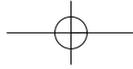
<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 637.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 628.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 630. «Spelonque», du grec *spêlaion*, caverne; Cf le néerlandais *spelonk*, antre.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 632.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 638.



il se doit plustost appeller un seminaire d'estudiants & suivans de l'heresie & erreur de Luther & Calvin<sup>73</sup>».

Trente-trois ans plus tard, Boullaye le Gouz passe également par Leyde, mais il se contente de désigner la ville et son université par un laconique «Leyden fameuse université<sup>74</sup>». L'existence des Provinces-Unies n'est, à cet époque, plus remise en cause. La paix acquise, la spécificité néerlandaise en matière de religion est généralement admise. Il en résulte un jugement plus clément de l'altérité confessionnelle du pays.

*Le dialogue entre catholiques et protestants dans la République des Lettres*

Vers le milieu du siècle, l'intransigeance cède la place au dialogue. Au sein de la République des Lettres, il existe une grande liberté d'expression, malgré la censure qui veille sur les propos. Dans ses *Voyages*, Boullaye le Gouz entame une discussion théologique, en s'adressant directement aux Hollandais, dans un monologue sur la transsubstantiation: «s'il m'est permis de dire mon sentiment de vostre Religion, [...] vous n'avez aucune raison pour appuyer vostre croyance, vous dites que vous ne voulez point de tradition, & toutesfois vostre Bible & votre Catechisme ne s'en esloignent pas, vous niez que le Corps de Christ soit dans la sacrée Eucharistie, parce que vous ne pouvez pas entendre ce mystere, faute de sçavoir la nature [...] [le Christ] le dit si clairement que personne de bon sens ne peut souffrir l'explication que vous y donnez, de dire qu'un corps se prenne spirituellement, ce n'est pas entrer dans le sens de l'Escriture<sup>75</sup>».

Boullaye le Gouz continue «toutes ces altercations<sup>76</sup>», en abordant pêle-mêle les questions du baptême des enfants, de l'absence de l'office du soir, de la polygamie, du *dies dominicus*, et de la croyance en les

<sup>73</sup>. *Ibid.*, p. 638.

<sup>74</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observation*, p. 469.

<sup>75</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 472.

<sup>76</sup>. *Ibid.*, p. 472.



miracles et reliques. Les marges du texte fournissent de multiples renvois vers les Écritures pour étayer l'argument catholique<sup>77</sup>.

Le voyageur termine son incursion dans le débat théologique sur une note relativiste: «je ne pretends pas de vous convertir, mais bien de vous dire la verité, la foy est de l'oüye, l'esprit souffle où il veut, la contrainte ne fait pas le Chrestien mais la volonté, le zele que j'ay de vous voir dans l'Eglise m'a fait vous tenir ce discours estant assureé que vous ne diminuerez en rien de l'amitié que nous avons contractée, quoy que nous soyons differends de croyance<sup>78</sup>».

Quant à Claude Joly, il a fait honneur à sa qualité d'homme de lettres «à Leyden, où j'allay voir M. Heinsius qui me fit beaucoup d'accueil, sçachant que j'estois petit fils de M. Loisel, Advocat au Parlement de Paris, qui a été celebre parmy les gens de lettres. J'allay aussi rendre visite à M. Saumaise, que j'avois connu à Paris, & lequel vint saluer leurs Altesses en leur logis<sup>79</sup>». Dans sa description de la ville universitaire, Claude Joly fait montre d'un relativisme qui tranche avec la sévérité des propos de son prédécesseur Benard: «La ville de Leyden est le principal lieu des Lettres, & la premiere Academie de toute la Hollande. C'est pourquoy l'exercice de la Religion Catholique ne s'y permet pas si librement qu'ailleurs, à cause de la residence qu'y font leurs Docteurs en Theologie, qui sont zelez dans leur Religion, comme nous dans la nostre<sup>80</sup>». Ce qui n'empêche nullement les échanges, comme ici avec les doctes calvinistes Heinsius et Saumaise.

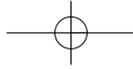
À Utrecht, le chanoine a eu, en compagnie de l'aumônier de Madame de Longueville, un entretien, en latin, avec Anne-Marie van Schurman, l'une des "curiosités" des Provinces-Unies. «l'Eclesiastique avec qui j'estois luy ayant fait une question sur la predestination, elle nous écouta attentivement, & à l'instant elle nous répondit en beaucoup meilleurs termes que je ne luy avoit parlé. Je remarquay que ce qu'elle disoit, elle le prononçoit posément, & comme une personne qui

<sup>77</sup>. Notamment «Luc 22. 19», «Luc Eu. 24. 38», «Eph. 5. 28 Genese 29. 14» et «Marc. 16. 16» pour la question de la transsubstantiation évoquée ici.

<sup>78</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, pp. 472-473.

<sup>79</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, pp. 130-131.

<sup>80</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 136.



s'écoutoit, & se possedoit fort<sup>81</sup>». Le récit ignore le contenu de la réponse sur la question théologique, et ne s'attache qu'à la forme dont l'auteur admire la qualité. Le Laboureur a également rencontré mademoiselle Schurman, qui «argumenta tres-subtilement en Latin sur quelques poincts de Theologie<sup>82</sup>». Le dialogue avec des protestants n'est pas entravé, chez Claude Joly et Jean le Laboureur, par des différends religieux.

En matière de dialogue interconfessionnel, l'échantillon de récits de voyage fait apparaître deux approches distinctes. Nicolas Benard, pèlerin traversant une terre hostile sur le plan confessionnel, oppose les «bons caholiques<sup>83</sup>» à ceux de la «religion pretenduë reformee<sup>84</sup>». Il rejette fermement les «hérétiques<sup>85</sup>» des Provinces-Unies, faisant preuve d'une lecture purement religieuse de son expérience du voyage.

Boullaye le Gouz occupe une position intermédiaire. L'auteur rejoint le pèlerin dans l'opposition de «nostre foy<sup>86</sup>» à «vostre Religion<sup>87</sup>» et son récit comporte une certaine critique des calvinistes, jugeant la République à l'aune de critères religieux. Toutefois l'auteur ne suit pas son prédécesseur dans le rejet catégorique. Entamant un dialogue, il retient «l'amitié que nous avons contractée<sup>88</sup>». Son jugement du pays est positif, malgré l'identité religieuse différente.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent le futur aumônier Le Laboureur et le chanoine Joly. Dans leurs récits la dimension religieuse est prise en compte au sein d'un jugement global incluant également d'autres aspects de la société. Le jeune gentilhomme (il a vingt-deux ans lorsqu'il se rend aux Provinces-Unies) se montre globalement tempéré en matière religieuse, alors qu'il fait preuve de causticité dans d'autres

<sup>81</sup>. *Ibid.*, p. 154. Anne Marie van Schurman (1607-1678) était célèbre pour ses connaissances linguistiques, son érudition et sa correspondance avec des savants de l'Europe entière.

<sup>82</sup>. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 66.

<sup>83</sup>. N. BENARD *Le voyage de Hierusalem*, p. 630.

<sup>84</sup>. *Ibid.*, p. 683.

<sup>85</sup>. *Ibid.*, p. 683.

<sup>86</sup>. F. BOULLAYE LE GOUZ *Les voyages et observations*, p. 471.

<sup>87</sup>. *Ibid.*, p. 471.

<sup>88</sup>. *Ibid.*, pp. 472-473.



domaines. Un leitmotiv de sa *Relation est*, à titre d'exemple, son insatisfaction quant à l'hospitalité de la population, notamment à la campagne<sup>89</sup>.

Claude Joly, âgé de quarante ans lors de son deuxième périple, fait d'ores et déjà pleinement partie de la République des lettres, et entreprend son voyage d'agrément et d'instruction avec l'esprit d'ouverture le plus remarquable des quatre voyageurs.

Le poids de l'appartenance religieuse sur le jugement porté sur les Provinces-Unies, varie selon deux éléments. Dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, le pays, dont l'existence est désormais admise et la prospérité bien établie, devient une étape de choix dans le tour européen. L'importance de la dimension confessionnelle du voyage diminue par conséquent au fil du temps. En outre, vers le milieu du siècle l'importance de la "Hollande" dans la République des Lettres est à son apogée. Sa place particulière dans le tissu intellectuel européen place le débat confessionnel dans un cadre savant. Ce dernier point est notamment tangible dans le récit de Claude Joly.

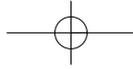
### *Conclusion*

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les Provinces-Unies acquièrent leur lettres de noblesse dans l'Europe érudite. Le jeune pays, né de la Révolte contre l'autorité espagnole, devient rapidement une destination prisée des voyageurs européens et intègre le "Grand Tour". Parmi ces voyageurs, les Français sont particulièrement bien représentés grâce aux liens politiques qui unissent les deux pays.

De l'analyse d'un échantillon de récits de voyages publiés par des voyageurs catholiques français, il apparaît que l'appartenance confessionnelle fonctionne comme grille de lecture de l'expérience de voyage.

Les pratiques religieuses des protestants sont décrites succinctement, essentiellement à travers les lieux de cultes, c'est-à-dire des églises ca-

<sup>89</sup>. Cf. J. LE LABOUREUR *Relation du Voyage de la Royne de Pologne*, p. 58: «Les habitants en sont rudes, & traittent assez inhumainement tous les passants».



tholiques transformées en temples protestants. Le sort de la minorité catholique reçoit une attention particulière des voyageurs français. Les récits témoignent de la compassion à l'égard de leurs coreligionnaires néerlandais, tout en reconnaissant la liberté de conscience qui leur est accordée.

Dans le contexte d'une période marquée par des conflits comportant un versant religieux (la Révolte, la Guerre de Trente Ans), la tolérance religieuse qui rend les Provinces-Unies si particulières parmi les États de l'Ancien Régime, frappe les esprits. La liberté de culte dont jouissent les Juifs est décrite à l'aune de la situation des catholiques qui sont privés de culte publique.

Dans l'ensemble, deux approches distinctes caractérisent les récits. Les récits de Nicolas Benard et François Boullaye le Gouz sont le fruit d'une lecture essentiellement religieuse du pays traversé. La République est jugée selon des critères religieux. Les relations de voyage de Claude Joly et Jean le Laboureur englobent l'aspect religieux dans un ensemble de critères de jugement embrassant tous les domaines de la société.

Vers la fin de la Révolte, la discussion confessionnelle est davantage dépassionnée qu'au début du siècle, lorsque le conflit aux Pays-Bas ravivait la mémoire des guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle français. L'aspect partisan du voyage de Hollande du début du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque des nobles calvinistes venaient prêter main forte à la Révolte, s'efface pour laisser la place au tourisme. La critique de la politique religieuse du pays cède la place à un dialogue interconfessionnel, policé par la bienséance qui a cours dans la République des Lettres.

*In fine*, l'étude des récits de voyages permet peut-être davantage d'avoir un aperçu de l'identité du voyageur, et en l'occurrence de son appartenance confessionnelle, que de dégager une idée précise du fonctionnement religieux des Provinces-Unies, dont la complexité échappe à la plupart des voyageurs.

La modernité du pays (dont l'urbanisation et l'intense activité commerciale émerveillent les voyageurs) ne doit pas induire en erreur: la tolérance est une concession aux minorités (qu'elles soient protestante ou catholique), accordée pour des motifs pragmatiques. Il serait anachronique d'évoquer une liberté de confession, dans la mesure où l'on tolère seulement ce qui ne peut être interdit sans mettre en danger la paix

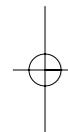
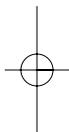


sociale qui est d'abord essentielle pour la lutte commune contre l'Espagne, puis nécessaire au développement du commerce, seule véritable richesse du pays. Restent, cependant, la liberté de conscience et la coexistence de nombreuses confessions, comme le montrent les parcours emblématiques de Juste Lipse, de Joost van Vondel, de Baruch Spinoza, de René Descartes ou de tous ceux, anonymes, qui ont trouvé refuge aux Provinces-Unies aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

«Mais c'en est assez & trop dit pour une question incidente, quoique dans la vérité on ne sçauroit jamais trop éclaircir & trop fermement appuyer ces manieres de Foy si importantes, quand l'occasion s'en presente<sup>90</sup>».

---

<sup>90</sup>. C. JOLY *Voyage fait a Munster*, p. 116.



pag. 208 bianca

